



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

INTERALLIANCE/GCBLM 22 – Fonds de commerce

Référence : L026946

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 13 septembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Fonds de commerce



Aux termes d'un acte d'avocat électronique en date du 26 juillet 2024, enregistré au SIE de SAINT-BRIEUC, Dossier 2024 00054152, référence 2204P01 2024 A 02874, le 30 août 2024, la société INTERALLIANCE, société par actions simplifiée, au capital de 1.000 euros, dont le siège est sis 27 rue Maurice Flandin, 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 887 668 093, a cédé à la société GCBLM 22, SARL unipersonnelle au capital social de 1000 €, dont le siège social est situé au 2 ALLEE MARIE LE VAILLANT 22000 SAINT-BRIEUC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Brieuc sous le numéro 951 139 922, un fonds de commerce de bar-crêperie, sis et exploité à SAINT BRIEUC (22000) – 2 Allée Marie le Vaillant, au prix de 31.000 euros. Entrée en jouissance au 26 juillet 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales. Pour la validité des oppositions, domicile est élu à l'adresse des Locaux sis 2 Allée Marie le Vaillant – 22000 SAINT-BRIEUC et pour la réception des oppositions, à l'adresse du séquestre Maître Edouard BAFFERT 3 boulevard de Louvain – 13008 MARSEILLE.

Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
